



Association des Parents d'Elèves de Néron – APE
Ecole des Sources de Néron

Mairie
2, Grande Rue
28210 Néron

Association n° : W283001308

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE **du 9 Septembre 2020**

Etaient présents :

- Mme BERTRAND Clarisse
- Mme CLAUSTRE Manon
- Mme COQUE Tiphanie
- Mme FIZET Claire
- M. HUET Cédric
- Mme PEGLEY Jennifer
- Mme SAVIN Lauréline

Selon l'ordre du jour envoyé par mail préalablement, les points traités et leur discussion ont été les suivants :

I. Bilan sur les actions menées en 2019-2020

L'année aura fortement été marquée par l'épidémie du Covid-19 et de sa période de confinement.

A. Fêtes de Noël

Seules les actions en rapport avec la fête de Noël auront pu être organisées et maintenues. La distribution des chocolats Kinder Surprise, offert par la Mairie, et des livres, offerts par l'APE, a été organisée à la suite du repas de Noël. Le Père Noël était venu lui-même distribuer les cadeaux aux enfants dans les classes et à la sortie de la sieste.

La décoration de la Salle des Fêtes pour le Spectacle de Noël a été rondement réalisée par cinq à six parents d'élèves qui s'étaient engagés à être présents.

Il est plus que nécessaire de trouver une solution efficace et pérenne pour le maintien de l'ordre dans les rangs des enfants entre le moment de l'ouverture des portes et le moment du début du spectacle.

L'apéritif participatif a, quant à lui, rassemblé de nombreuses familles et a permis de découvrir de nouvelles personnes, mais aussi de nouveaux mets. S'il est réitéré, il faudra cependant commencer le rangement de la salle plus tôt dans la soirée.

B. Jeff de Bruges

Une nouveauté pour cette année 2019-2020, qui avait recueilli un grand soutien de la part des parents d'élèves, avec de nombreuses commandes passées.

Le confinement aura finalement eu raison de cette action.

Tous les chèques remis avec les bons de commande ont été détruits.

C. Café des parents

Il était prévu le Samedi 21 mars 2020 et a lui aussi dû être annulé à cause du confinement.

Contrairement à la commande de chocolats, cette action n'a pas eu autant de succès. En effet, une dizaine de coupons-retour, dont uniquement deux positifs de participation.

Un tel retour est sûrement dû aux mesures gouvernementales prises à l'époque pour l'isolement de la population, mais aussi à un défaut de communication sur le but de cette action.

II. Bilan financier

A. Compte courant

Au 4 novembre 2019, au changement de Bureau, le compte courant n° 90007930053 crédite la somme de 3805€86 (trois mille huit cent-cinq euros et quatre-vingt-six centimes).

Objet	Débit	Crédit	Delta
Solde Année 2018-2019			+ 3805,86
Remboursement A-1	60,00		- 60,00
Adhésions 2019-2020		83,50	+ 83,50
Noël 2019	132,28	5,00	- 127,28
Intérêts Part Sociale		0,44	+ 0,44
Solde Année 2019-2020			+ 3702,52

Au 9 septembre 2020, à l'ouverture de la saison 2020-2021, le compte courant crédite une somme de 3702€52 (trois mille sept cent-deux euros et cinquante-deux centimes).

B. Livret A Association

Au 4 novembre 2019, au changement de Bureau, le Livret A Association n° 90008605989 crédite la somme de 1285€33 (mille deux cent quatre-vingt-cinq euros et trente-trois centimes).

Objet	Débit	Crédit	Delta
Solde Année 2018-2019			+ 1285,33
Intérêts de l'année		9,63	+ 9,63
Solde Année 2019-2020			+ 1294,96

Au 9 septembre 2020, à l'ouverture de la saison 2020-2021, le Livret A crédite une somme de 1294€96 (mille deux-cent-quatre-vingt-quatorze euros et quatre-vingt-seize centimes).

C. Au total

Au 4 novembre 2019, au changement de Bureau, l'Association des Parents d'Elèves de Néron avait un fonds de caisse s'élevant à 5091€19 (cinq mille quatre-vingt-onze euros et dix-neuf centimes).

Au 9 septembre 2020, à l'ouverture de la saison 2020-2021, l'Association des Parents d'Elèves de Néron possède un fonds de caisse de 4997€48 (quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros et quarante-huit centimes).

L'année 2019-2020 aura donc été déficitaire de 93€71 (quatre-vingt-treize euros et soixante-et-onze centimes).

III. Modifications d'organisation

Lors de la prise de fonctions du Bureau en novembre 2019, celui-ci s'est rendu-compte de l'incohérence des Statuts qui régissaient l'Association des Parents d'Elèves de Néron.

En effet, l'organisation mise en place en 1991, à la création de l'association, ne correspondait en aucun cas à l'organisation réelle en 2019.

De plus, il semblait nécessaire d'inscrire des règles de fonctionnement de et pour l'association, afin de garantir une conduite identique pour les Bureaux à venir, et éviter des règlements de compte.

En ce qui concerne les *STATUTS*, pas grande modification. Seule la disparition du Conseil d'Administration paraît importante à notifier dans ce compte-rendu.

Le *REGLEMENT INTEIEUR* a lui été créé de toutes pièces.

Les deux textes ont été proposés lors de la Réunion et validés par l'ensemble des présents.

Ils prennent donc effet dès la fin de cette réunion et la déclaration en Préfecture sera faite par le Bureau dans les délais impartis pour de telles actions.

Ils sont consultables sur demande de toute personne souhaitant en prendre connaissance.

IV. Election du Bureau

L'ensemble du Bureau 2019-2020 n'est pas démissionnaire.

Les sièges sont tout de même remis en jeu, avec explications des tenants et des aboutissants des fonctions de chacun au cours de l'année.

Il est procédé à l'élection du Bureau à bulletin secret (7 présents et aucun pouvoir délégué).

Sont déclarés régulièrement élus :

- Mme COQUE Tiphanie, demeurant au 22, rue des Marais 28210 Néron et exerçant la profession d'Infirmière, comme Présidente de ladite association, avec 7 voix ;
- Mme BERTRAND Clarisse, demeurant au 21, rue de Feucherolles 28210 Néron et exerçant le profession d'Auxiliaire familiale, comme Trésorière de ladite association, avec 7 voix ;

- Mme SAVIN Lauréline, demeurant au 3, Allée Cardot 28410 Marchezais et exerçant la profession de Directrice d'école, comme Secrétaire de ladite association, avec 7 voix.

La déclaration des changements sera faite en Préfecture dans les plus brefs délais, par les personnes de qui relève cette action.

V. Présentation du projet de l'APE

Il y a quelques années, la cour de récréation de l'Ecole des Sources de Néron était munie d'une structure de jeux qui permettaient aux enfants de l'école de se divertir tout en développant leur adresse et leur motricité.

L'usure et les défauts de sécurité ont obligé les instances de l'école à se séparer de cet élément.

L'installation d'une ou plusieurs structures d'adresse et de motricité, pour tous les niveaux de classe, dans la cour de récréation de l'Ecole des Sources de Néron est le projet final principal de l'Association des Parents d'Elèves de Néron.

Durant l'été 2020, nous nous sommes rapprochés de l'entreprise « Manutan – Collectivités », et une sélection de jeux a été faite avec la réalisation d'un devis.

Celui-ci inclus :

- une structure de jeux 2 tours Funny pour les 2/8 ans : 4 985€00
- un jeu sur ressort 5 places Coccinelle : 715€00
- une poutre mobile en bois : 465€00
- des barres fixes 3 hauteurs : 385€00
- un sol coulé avec alphabet majuscule sur Mille pattes : 415€00
- un sol coulé avec escargot 25 chiffres + limace couleur : 650€00

Le prix pour l'ensemble des structures de jeux sélectionnées s'élève à 7 615€00.

A cela s'ajoute :

- les fournitures et la réalisation des sols coulés : 5 150€00
- la main d'œuvre : 3 180€00
- la réalisation et la pose d'un panneau d'informations : 340€00

Le devis hors TVA du projet s'élève à une somme de 16 285€00.

Avec la TVA à 20%, le prix final du projet est de 19 542€00 (dix-neuf mille deux cent-quarante-deux euros).

Ceci étant une première prise de contact, nous avons besoin qu'un maximum de personnes nous donne leur avis pour que le projet réponde aux attentes du plus grand nombre. Il est donc consultable sur demande auprès des membres du Bureau de l'association.

Une fois que le projet sera validé, nous entrerons alors dans la phase de négociations avec l'entreprise puis dans celle des demandes de subventions.

Nous espérons pouvoir mettre en œuvre le début du chantier pour la fin de l'année scolaire 2020-2021.

VI. Prévision des actions pour 2020-2021

A. Interventions à la Réunion parents-professeurs

Afin de prendre contact le plus rapidement possible avec les parents d'élèves, et qu'ils puissent mettre un visage (masqué !!!) sur un nom, nous avons décidé d'intervenir, quelques minutes, au début de la réunion parents/professeurs qui se tiendra le vendredi 11 septembre.

A nous de présenter succinctement l'association et les différentes datées et projets fixés pour l'année 2020-2021.

B. Adhésions 2020-2021

Les bulletins d'adhésion seront distribués via les carnets de liaison des enfants le lundi 14 septembre au soir.

Un rappel de ce que nous sommes et de notre but y sera fait, ainsi que la dispensation de nos coordonnées.

Le montant de l'adhésion a été augmenté à 5€00 (cinq euros) minimum par famille.

Les retours sont attendus pour le 2 octobre au soir, dans la boîte aux lettres de l'APE ou dans le cahier des enfants.

C. Café des Parents

A l'instar de ce que nous avons commencé à proposer et mettre en place l'année dernière, nous réitérons le Café des Parents, le Samedi 10 Octobre 2020, à partir de 10h00.

Le lieu n'est cependant pas encore défini.

Il se fera sur inscription, via un bulletin de participation qui sera distribué dans les cahiers des enfants le Lundi 28 Septembre 2020, avec un retour demandé pour le Lundi 5 Octobre 2020 au soir au plus tard.

Il sera demandé que les enfants ne soient pas présents à cette rencontre, afin que nous puissions, parents d'élèves, échanger sur l'association et ses projets, autour d'un petit-déjeuner.

D. Sapins de Noël

Afin d'éviter les rassemblements, nous avons eu l'idée de la vente de sapins de Noël.

Différents contacts ont été pris au cours de l'année dernière.

Jennifer Pegley se propose de prendre contact avec les vendeurs et de monter le projet (délai de commande, prix de vente, mode de livraison, ...).

Elle nous présentera le projet afin que les décisions soient prises et des dates fixées, lors de la prochaine réunion de l'association, le Mercredi 4 Novembre 2020.

E. Spectacle de Noël

Pour le moment, nous décidons de maintenir le Spectacle de Noël à la date prévue et communiquée avant les vacances d'été, soit le Mardi 15 Décembre 2020, à partir de 18h45, pour un début de spectacle à 19h00.

Cependant, si les directives gouvernementales se durcissent, nous nous rassemblons le Mercredi 4 Novembre 2020. C'est à cette date que sera prise la décision finale de maintenir ou d'annuler la représentation.

Si nous la maintenons, voici comment nous imaginons l'organiser :

- ✓ port du masque obligatoire suivant les recommandations gouvernementales
- ✓ restriction du public aux parents, frères et sœurs uniquement
- ✓ un programme, réalisé en classe par les enfants, sera en vente contre don libre à l'entrée de la salle
- ✓

Il nous reste à définir comment organiser au mieux la gestion des enfants entre l'entrée dans la salle et le début du spectacle, afin d'éviter les nombreuses bagarres. En effet, l'APE ne peut gérer ceci en concomitance avec l'accueil des parents et les coulisses et l'équipe enseignante n'est en charge des enfants que lorsqu'ils sont sur scène.

L'apéritif participatif, qui avait eu un franc succès l'année dernière, semble lui cependant compromis.

Des cadeaux seront offerts aux enfants, comme chaque année, l'après-midi suivant le repas de Noël de l'école : des livres de la part de l'APE et des chocolats Kinder Surprise par la Mairie.

F. Paprec

Paprec Group est une entreprise française, dont l'un des sites est basé à Gasville-Oisème, spécialisé dans la collecte et le recyclage de déchets industriels et ménagers.

Ils mettent à disposition une benne de 20m³ pendant une semaine, à la demande d'une association.

Plus la benne est remplie, plus les bénéfices engendrés par l'opération sont importants (1 tonne ~ 65€00). On peut y déposer tous types de papiers (journaux, magazines, livres, ...).

Jennifer Pegley et Manon Claustre se proposent pour prendre en charge le projet et se renseigner, auprès de l'entreprise, sur les différentes modalités d'organisation.

Elles nous présenteront les résultats de leur enquête le Mercredi 4 Novembre 2020, lors de la prochaine réunion de l'APE.

G. Chocolats

Seuls deux noms de Chocolaterie ont été évoqués pour la réalisation de cette activité : « Jeff de Bruges » et « Alex et Olivier, Les chocolats du cœur ».

Ayant déjà de nombreux projets en cours, celui-ci se verra développer courant janvier 2021.

H. Jeu de Piste

Le nouveau Conseil Municipal a mis en œuvre une journée inter-association.

Elle se déroulera le Dimanche 18 Avril 2021, les heures restent encore à définir, autour d'un Jeu de Piste dans Néron.

Il aura pour but de faire rencontrer la dizaine d'associations présentes sur Néron, mais aussi découvrir notre joli village.

I. Kermesse

En ce début d'année, seule la date de la Kermesse a été fixée.
Elle aura lieu le Vendredi 25 Juin 2021.

Sa tenue, ses horaires et son organisation se feront durant l'année scolaire et en fonction des directives gouvernementales suivant l'évolution de la crise sanitaire que nous vivons.

VII. Questions diverses

Personne de l'assemblée ne demande la parole.

La date de la prochaine réunion de l'Association des Parents d'Elèves de Néron est fixée au
Mercredi 4 Novembre 2020, à partir de 20h30, à la Mairie.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h35.